



Nouvelles de négociation

Un communiqué de l'équipe de négociation du personnel scolaire des CAAT

N° 12 – 12 décembre 2005

Le personnel scolaire rejette massivement l'offre patronale

La majorité écrasante du personnel scolaire a rejeté l'offre de l'employeur : 95,7 pour cent de ses membres ont donné un vote de refus contre les propositions patronales.

Lors de leur visite de tous les collèges en novembre, les membres de l'équipe syndicale de négociation ont reçu le même message transmis de façon claire par le personnel scolaire : les questions de charge de travail et de salaire doivent être résolues avant de conclure une entente. Les problèmes de la qualité de l'enseignement dans les collèges, comme ils ont été identifiés sans équivoque par Bob Rae dans son rapport détaillé sur l'éducation postsecondaire en Ontario, ne seront pas résolus à moins que l'employeur commence à prendre sérieusement en considération les préoccupations réelles relatives à la charge de travail du personnel scolaire.

Le gouvernement appuie l'embauche de plus de professeurs dans les collèges

L'équipe patronale de négociation prétend qu'il serait trop coûteux pour répondre aux revendications relatives à la charge de travail du personnel scolaire et qu'il serait nécessaire d'embaucher 1 500 de plus de professeurs à temps plein. Bien que le chiffre soit exagéré selon le syndicat, nous sommes d'accord avec le principe. Et le gouvernement provincial aussi. Le gouvernement a annoncé que 87,3 millions de dollars seraient alloués aux collèges aux fins d'amélioration de la qualité de l'enseignement – l'embauche de plus de personnel scolaire et de soutien. Ce montant ferait partie de la somme globale de 211 millions de dollars alloués aux collèges et universités. Embaucher plus de professeurs. Donner aux étudiants les heures de contact d'enseignement que le personnel scolaire mérite, comme le constate Rae.

L'employeur a accepté de nous rencontrer les 15 et 16 décembre. L'équipe syndicale de négociation vous mettra au courant de tout progrès.

Les résultats du sondage sur la charge de travail mené par la firme de recherche, CPOL, au nom du personnel scolaire du groupe mixte d'étude sur la charge de travail, indiquent clairement la résolution. Selon les revendications relatives à la charge de travail, l'employeur devrait modifier la formule de charge de travail pour tenir compte du temps accordé aux professeurs pour les heures de contact d'enseignement, de préparation de cours et d'évaluation des étudiants. C'est ce que les résultats du sondage ont confirmé. L'employeur prétend qu'il serait obligé d'embaucher plus de professeurs s'il change la formule de charge de travail conformément à ces résultats.

Pour résoudre les problèmes majeurs relatifs à la charge de travail, il serait inutile de recourir à des projets pilotes ou des stratagèmes frauduleux pour maximiser la charge de travail des professeurs en établissant des moyennes mal conçues. L'équipe patronale de négociation insiste que ces moyennes doivent être adoptées. Il est évident que le personnel scolaire n'est pas d'accord et que ce genre de proposition n'a absolument aucune valeur.

C'est le moment de présenter des propositions équitables

Il est temps pour l'employeur d'accorder la priorité à la qualité de l'éducation – accepter l'efficacité fiscale au détriment de la qualité n'est plus acceptable. Il est temps pour l'employeur d'abandonner les propositions relatives à la microgestion et à l'assaut au professionnalisme du personnel scolaire. En fait, il est temps d'accepter et d'encourager ce professionnalisme. Il est temps de présenter à la table

de négociations des propositions réalistes et équitables afin de conclure une entente.

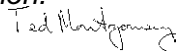
Résultats du vote du 29 novembre 2005 sur l'offre patronale

Collège et section locale	Membres en règle	Bulletins déposés	Bulletins rejetés	Acceptation de l'offre	Rejet de l'offre	% du rejet
Fanshawe, section locale 110	541	278	0	9	269	96,76
Lambton, section locale 125	142	92	0	5	87	94,57
St. Clair, section locale 138	308	243	0	3	240	98,77
Conestoga, section locale 237	367	232	0	18	214	92,24
Mohawk, section locale 240	558	237	0	12	225	94,94
Niagara, section locale 242	291	167	0	12	153	92,73
Sheridan, section locale 244	565	283	2	11	270	96,09
Georgian, section locale 350	415	215	0	8	206	96,26
Sir S Fleming, section locale 352	362	157	1	22	134	85,90
Durham, section locale 354	292	160	1	0	159	100,00
Algonquin, section locale 415	620	245	0	10	235	95,92
St. Lawrence, section locale 417	302	128	0	10	118	92,19
Loyalist, section locale 420	178	96	0	10	86	89,58
La Cité, section locale 470	214	121	0	2	119	98,35
George Brown, section locale 556	621	261	0	9	252	96,55
Centennial, section locale 558	515	320	1	7	312	97,81
Seneca, section locale 560	1043	386	0	17	369	95,60
Humber, section locale 562	789	234	4	17	213	92,61
Sault, section locale 613	132	109	0	0	109	100,00
Northern, section locale 653	76	71	0	2	69	97,18
Cambrian, section locale 655	243	159	0	6	153	96,23
Canadore, section locale 657	164	106	0	2	104	98,11
Collège Boréal, section locale 673	114	105	0	0	105	100,00
Confederation, section locale 732	150	110	1	2	107	98,17

Pour communiquer avec l'équipe de négociation,
envoyez un message à : caata@opseu.org.

Au nom de l'équipe de négociation:

Ted Montgomery, président



Distribution autorisée par :

Leah Casselman, présidente du SEFPO

